

## **Quel dialecte qui puisse servir de référence, pour garantir la viabilité de la langue dans le cas de l'aménagement de l'amazighe ?**

*Par MAHRAZI Mohand,  
MCA, Université de Bouira, et  
IFTISSEN Taous,  
Doctorante, Université de Bouira*

### **Introduction**

Tamazight aujourd'hui se réalise sous la forme d'un certain nombre de dialectes régionaux répartis sur une dizaine de pays nord africains. Lors de la standardisation ou de la promotion de cette langue à une certaine fonction, différentes solutions peuvent être envisagées : soit aménager chaque dialecte séparément, soit forger une seule langue à partir de ces derniers, etc.

La standardisation d'une langue n'est pas une fin en soi, car son succès dépend de l'usage effectif de ses locuteurs. Scientifiquement, on pourrait standardiser n'importe quel parler : idiolecte, dialecte ou langue en voie de disparition, voire créer une langue artificielle, comme ce fut le cas de l'espéranto<sup>1</sup>. Tout aménagement linguistique nécessite un certain nombre de considérations dont il faudrait tenir compte préalablement.

L'idéal, c'est de faire de tamazight une langue apte à assumer le statut de langue officielle, c'est-à-dire, une langue capable d'être utilisée dans l'enseignement, les médias, l'administration et surtout même de véhiculer des savoirs scientifiques et techniques. Mais pour y aboutir, plusieurs cheminements peuvent être envisagés selon les moyens mis en œuvre et le temps nécessaire pour l'aboutissement de l'entreprise.

Selon l'objectif, qu'il soit à long ou à court terme, ou encore de faire une ou plusieurs langues amazighes, on peut envisager quatre types de solutions (Nait-Zerrad K. : 2002). La première est de forger une langue berbère "moyenne" sur la base des dialectes existants. La seconde est de choisir un dialecte comme langue officielle en le développant de telle manière qu'il se rapproche le plus possible des autres. La troisième consiste à développer chaque dialecte indépendamment les uns des autres. La dernière est de développer les dialectes en les faisant converger de manière à obtenir à moyen terme une langue berbère commune.

Dans le cas de la seconde solution, qui consiste à choisir un dialecte comme langue référence, comment peut-on choisir ce dialecte pour garantir la viabilité de la langue amazighe dans le cas de son aménagement ?

C'est donc à cette question que cet article souhaite apporter des éléments de réponse ; il s'agit de proposer des choix stratégiques d'aménagement et des approches méthodologiques qui favoriseraient viabilité et la vitalité de cette langue.

### **Choix des critères**

Selon R. Chaudenson (1989 : 12), l'aménagement linguistique doit être fondé sur une connaissance approfondie et sur une prise en compte systématique du plus grand nombre possible de données (politiques, économiques, sociales, etc.) sur les situations concernées ; sur une définition claire et précise d'objectifs et stratégies prenant en compte à la fois de façon réaliste les moyens disponibles et de façon prospective les perspectives du développement économique et social de l'État ; sur une large consultation des populations concernées par ces projets de façon à atteindre, si possible, un relatif consensus.

Dans le cas de la seconde solution, le choix du dialecte de base ou référence doit donc reposer sur un certain nombre de critères comme la vitalité, le dynamisme, etc. Etienne Sadembouo (1991), distingue trois types de critères : primordiaux, secondaires et marginaux. Tous les dialectes devront être soumis à tous ces critères en commençant par les primordiaux, ensuite les secondaires et enfin les marginaux. Les critères seconds, puis marginaux ne seront examinés que dans le cas où aucun dialecte ne se démarque des autres dialectes concurrents au vu des critères primaires. Le dialecte de référence sera donc celui qui réunira le plus de facteurs favorables. Ces critères sont :

#### **1 Critères primordiaux**

- haut degré de compréhension avoué du dialecte ;
- importance numérique des locuteurs du dialecte ;
- position géographique avantageuse (centrale notamment) du dialecte ;
- appartenance du dialecte au centre principal de la localité ;
- prestige acquis par le dialecte en question ;
- pureté du dialecte ;
- véhicularité du dialecte.

## 2 Critères secondaires

- l'attitude du gouvernement en faveur du dialecte ;
- l'influence religieuse du dialecte (par son emploi) ;
- l'importance socio-économique du dialecte ;
- les travaux antérieurs réalisés sur le dialecte ;
- le mouvement d'expansion historique de la langue ;
- le sentiment exprimé par le public sur la facilité à comprendre et à parler le dialecte en question.

## 3 Critères marginaux

- la disponibilité des informateurs (locuteurs du dialecte) à collaborer ;
- les conditions de travail pour le spécialiste agent de standardisation sur le dialecte ;
- les relations amicales internes avec les locuteurs du dialecte ;
- le statut social des locuteurs du dialecte.

Pour appliquer ces critères à tamazight, nous préférons, d'une part, remplacer le quatrième critère (appartenance du dialecte au centre principal de la localité) par un autre critère que Etienne Sadembouo considère comme secondaire : "les travaux antérieurs réalisés sur le dialecte". En effet, à notre avis l'"appartenance du dialecte au centre principal de la localité" ne pourrait être considéré comme un critère primordial, étant donné que l'amazighe concerne au moins deux pays ; ce critère peut être favorable pour un dialecte dans un pays et défavorable par rapport à un autre pays. Par contre le critère des "travaux antérieurs réalisés sur le dialecte" est important, car tout travail effectué sur un dialecte constitue une assise pour lui et économise temps et efforts. D'autre part, la "pureté" du dialecte est une notion subjective qu'il est préférable de parler de conservatisme du dialecte.

Appliquons maintenant ces critères à tamazight en respectant l'ordre de priorité, c'est-à-dire en commençant par les critères primordiaux, puis en passant aux critères suivants si aucun dialecte ne se démarque.

## **A- Critères primordiaux**

### **A-1- Haut degré de compréhension avoué du dialecte**

Pour déterminer le haut degré de compréhension avoué du dialecte nous avons procédé au dépouillement d'un corpus construit à partir de sept principaux dialectes berbères<sup>2</sup> (le kabyle, le chaoui, le mozabite, le touareg, le chleuh, le tamazight et le rifain). Ce corpus est constitué à partir d'une liste de 196 termes élémentaires, c'est-à-dire, des termes désignant des réalités quotidiennes dans toutes les régions berbérophones : les noms d'animaux, les parties du corps, notions usuelles, vie quotidienne, etc.

Comme références, nous avons utilisé les dictionnaires suivants : Jean Marie Dallet (1985) et Père G. Huyghe (1902-1903) pour le kabyle, Edmond Destaing (1914) et Cid Kaoui (1907) pour le chleuh, le Père Charles de Foucault, tomes 1, 2, 3, 4 et Jean Marie M. Cortade (1967) pour le touareg, Père G. Huyghe (1906) pour le chaoui, Léopold Victor Justinard (1926) pour le rifain et Mohamed Serhoual (2002), Miloud Taïfi, (1992) pour le tamazight et Jean Delheure 1984 pour le mozabite.

Ainsi, pour chaque dialecte, nous allons calculer la moyenne des racines communes, avec le reste des dialectes. Le dialecte qui obtient le pourcentage le plus élevé sera considéré comme le dialecte le plus favorable.

Après comparaison des dialectes deux à deux, les résultats sont assemblés dans le tableau N° 1. Sur la partie supérieure à la diagonale, nous avons mis le nombre de racines communes entre deux dialectes correspondants et sur la partie inférieure leurs équivalents en pourcentage.

**Tableau N° 1**

	kabyle	tamazight	chleuh	touareg	chaoui	rifain	mozabite
kabyle		186	164	137	184	141	149
tamazight	95%		166	137	174	130	145
chleuh	84%	85 %		124	145	116	130
touareg	70%	70 %	71 %		104	86	112
chaoui	94%	89 %	74 %	55 %		124	151
rifain	86%	80 %	80 %	55 %	81 %		104
mozabite	81%	79 %	71 %	61 %	83 %	69 %	
moyenne	85 %	83 %	77.50 %	63.66 %	79.33 %	75.16 %	

⇒ Le kabyle avec 85 %, est donc le dialecte le plus qui possède le haut degré de compréhension suivi par tamazight du Moyen Atlas avec 83 % et le chaoui avec 79,33%.

### **A-2- Importance numérique des locuteurs du dialecte**

Concernant le second critère, en l'absence de recensement, nous ne pouvons pas donner de chiffres exacts. Toutefois, si l'on compare le nombre de locuteurs de chaque dialecte, le kabyle (5 à 6 millions) est le deuxième dialecte le plus parlé après le chleuh (8 à 9 millions)<sup>3</sup>.

### **A-3- Position géographique avantageuse (centrale notamment) du dialecte**

Les situations géographiques du kabyle (au nord de l'Algérie) et de tamazight (dans le Haut et le Moyen Atlas, au centre du royaume) paraissent plus stratégiques et avantageuses que celles d'autres parlers comme le touareg (au Sahara), le chleuh (au sud marocain) ou encore le rifain (zones montagneuses isolées au nord du Maroc).

### **A-4- Travaux antérieurs réalisés sur le dialecte**

Concernant les travaux déjà réalisés en la matière, le kabyle et le touareg sont sans doute les deux dialectes qui ont été les plus décrits et étudiés.

### **A-5- Prestige acquis par le dialecte en question**

Concernant le prestige, le kabyle est sans aucun doute le dialecte le plus parlé en dehors de sa région, et les Kabyles ont toujours été à l'avant garde de la langue et de la culture amazighes, cela explique la fierté de leurs origines. De même au Maroc, malgré le climat de peur et de répression, le mouvement revendicatif de la langue et de la culture amazighe a toujours été présent, notamment par l'intermédiaire d'associations culturelles<sup>4</sup>.

### **A-6- Conservatisme du dialecte**

En matière de conservatisme des dialectes, il faut considérer deux aspects : le vocabulaire et la morpho-syntaxe.

⇒ Si nous considérons seulement le vocabulaire, selon André Basset (1959 : 24), "les parlers les plus conservateurs, et de beaucoup, sont ceux des Touaregs du nord". En revanche, ceux du sud ne le sont pas, ils ont emprunté un grand nombre de mots aux langues noires environnantes"<sup>5</sup>.

⇒ Si nous considérons l'aspect morpho-syntaxique, Salem Chaker (1984 : 59) considère que les dialectes berbères du nord sont plus conservateurs et cite cinq traits qui mettent en tête le kabyle :

- ☞ une meilleure conservation des conjugaisons par suffixes pour les verbes de qualité ;
- ☞ une meilleure conservation des prédicats verbaux non-orientés et "symétriques" ;
- ☞ le maintien d'un actualisateur de prédicats non-verbaux (phrase nominale) ;
- ☞ une meilleure conservation des marques d'état du substantif ;
- ☞ la conservation des adjectifs qualificatifs.

Quand à Kamal Nait-Zerrad (2004 : 49), il place le chleuh en tête en matière de conservatisme de la négation, la formation du participe et l'occlusion.

En ce qui nous concerne, étant donné que chaque dialecte paraît qu'il est conservateur dans une catégorie précise, nous nous contenterons, comme l'a déjà fait remarquer André Basset (1959 : 26) de considérer le touareg, le chleuh et le kabyle comme les trois pôles, dans le monde amazigh, qui se caractérisent par leur conservatisme dans tel ou tel domaine.

### A-7- Véhicularité du dialecte

Quant à ce dernier critère, nous supposons que chaque dialecte est plus ou moins utilisé dans la région où il est implanté, dans tous les domaines de la vie quotidienne : dans la famille, entre amis, au marché et dans les échanges commerciaux, dans tous les secteurs publics (administrateurs-citoyens), etc.

Les résultats sont représentés sur le tableau N° 2. On affecte le "1" au dialecte dès qu'il satisfait le critère et le "0" dès s'il ne le satisfait pas.

**Tableau N° 2- Tableau récapitulatif de soumission des dialectes aux critères primordiaux.**

Critères primordiaux	KBL	CW	MZB	TRG	CLH	RIF	MZGH
Haut degré de compréhension	1	0	0	0	0	0	0
Importance numérique des locuteurs du dialecte	0	0	0	0	1	0	0
Position géographique avantageuse	1	0	0	0	0	0	1
Travaux antérieurs réalisés sur le dialecte	1	0	0	1	0	0	0
Prestige acquis par le dialecte en question	1	0	0	0	1	1	1
Conservatisme du dialecte	1	0	0	1	1	0	0
Véhicularité du dialecte	1	1	1	1	1	1	1
Total des points	6	1	1	3	4	2	3

En se basant sur les résultats de ce tableau, on constate que le kabyle réunit le plus de points (6 points), suivi par le chleuh avec 4 points, puis le tamazight et le touareg avec 3 points, ensuite le rifain avec 2 points, et enfin le mozabite et le chaoui avec 1 point chacun. Le kabyle sera donc notre dialecte de référence.

## **Conclusion**

D'après nos résultats, le kabyle est de loin le dialecte le mieux positionné pour être le dialecte de référence. Pour cela, nous n'avons pas mis à l'épreuve les dialectes aux critères secondaires et marginaux, il s'est démarqué des autres dans le premier test, c'est-à-dire dans les critères primordiaux. Il sera comme base :

- dans la composition, surtout quand il s'agit de phrasèmes ;
- lorsque nous avons une racine isolée morpho-sémantiquement dans un dialecte, et que nous avons besoin de former soit un nom d'action verbale, un nom concret, un singulier, un pluriel, etc. Dans ces cas nous procéderons par analogie.

Sur le plan proprement linguistique, pour bien mener ce processus d'aménagement de tamazight, il faudrait donc une standardisation qui garantirait la communication, c'est-à-dire, "celle qui n'exclurait ni la variation ni la flexibilité ni l'évolutivité qui constituent les marques de la vitalité linguistique" (Boukous A., 2004), et cet objectif ne sera atteint que sur la longue durée, par l'harmonisation et la standardisation progressive entre les différentes variétés amazighes.



## Références bibliographiques

1. Abrous, D. (1996), « Le passage à l'écrit », Aix-en-Provence Encyclopédie berbère, tome XVII, Edisud, p. 2583-2585.
2. Achab, R. (1996), *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*. Ed Peeters, Paris Louvain.
3. Allaoua, M. (1994), « Variations phonétiques et phonologiques en kabyle », Paris, Etudes et documents berbères, n° 11, p. 63-76.
4. Ameer, M. et Boumalk, A. (dir.) (2004), « Standardisation de l'amazighe », Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat, 8-9 décembre 2003, Rabat, Publication de l'IRCAM, Série : Colloques et séminaires n°3.
5. Ameer, M. (2005), « La standardisation de l'amazighe ne peut être que convergente et progressive », entretien avec M. Ameer, membre du CAL (IRCAM), dans le quotidien national marocain *Le Matin*, samedi 22 janvier, p. 4.
6. Basset, A. (1959), *Articles de la dialectologie berbère*, Collection linguistique publiée par la société de linguistique de paris LVIII, Paris, Librairie C. Klincksieck.
7. Basset A., (1969), *La langue berbère*. International African Institute.
8. Basset, A. (2004), *La langue berbère. Morphologie. Le verbe – Etude de thèmes*, Rééd., Paris, L'Harmattan (1ère édition 1929).
9. Boukous, A. (2004), « La standardisation de l'amazighe : quelques prémisses », in Ameer, M. et Boumalk, A. (dir.), *La standardisation de l'amazighe*, Rabat, IRCAM, p. 11-22.
10. Boulanger, J.-C. (1988), « L'évolution du concept de néologie de la linguistique aux industries de la langue », in *Terminologie diachronique*, Actes du colloque organisé à Bruxelles les 25 et 26 mars 1988, Caroline de Schaezen (réd.), Bruxelles, Centre de terminologie de Bruxelles-Institut libre Marie Haps, p. 193- 211.
11. Boumalk, A. (2005), « Construction d'une norme en amazighe. Passage obligé, risque d'impasse ? », in Rispaïl M. (dir), *Langues maternelle : contacts, variations et enseignements. Les cas de la langue amazighe*. Paris, L'Harmattan, p. 188-198.
12. Bounfour, A. (1983), « Berbérité et Maghreb »", TAFSUT, no 1. *Etudes et Débats*, Série spéciale Tizi-Ouzou, p.141-143.
13. Brugnatelli, V. (1987), « Deux notes sur l'état d'annexion en berbère », *Proceedings 4th International Hamito-Semitic Congress*, p. 349-359.

14. Brugnatelli, V. (1993), « Quelques particularités des pronoms en berbère du Nord », in J. Drouin, A. Roth (a cura di), *A la croisée des études libyco-berbères. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand*, Paris, p. 229-245.
15. Cadi, K. (1987), *Système verbal Rifain. Formes et sens linguistique tamazight (nord marocain)*, Paris, SELAF.
16. Calvet, L.-J. (1996), *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? ».
17. Calvet, L.-J. (2002), *Le marché aux langues : les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris, Plon.
18. Castellanos, C. (2003), « Enseignement et standardisation. Les deux urgences de l'amazigh : la langue commune et l'aménagement néologique », in *Actes du colloque international sur l'amazighe : Education et langues maternelles : l'exemple de l'amazigh*, organisé par la Fondation BMCE, p. 21- 48.
19. Chaker, S. (1997), « Réflexion sur l'enrichissement du lexique », *Tasyunt uselmad*, N° 1, p. 17-18.
20. Chaker, S. (1996), *Manuel de linguistique berbère II. Syntaxe et diachronie*, Alger, ENAG Editions.
21. Chaker, S. (2000) « Variation dialectale et codification graphique en berbère. Une notation usuelle pan-berbère est-elle possible ? », in *Codification des langues de France. Actes du colloque*, Paris-INALCO, Mai 2000. L'Harmattan, p. 341-354.
22. Chaker, S. (2005) « Le berbère: de la perspective linguistique à l'enseignement d'une langue maternelle », in Rispaïl M. (dir), *Langues maternelle: contacts, variations et enseignements. Les cas de la langue amazighe*. Paris, L'Harmattan, p. 167-175.
23. Chaudenson R. (1989), *Créole et enseignement du français*, Paris, L'Harmattan.
24. Galand, L., (1989), *Les langues berbères. – La réforme des langues. Histoire et avenir. Vol IV.* –Hamburg : Helmut Buske Verlag.
25. Haddadou, (M.A.), (1985), *Guide de la culture et de la langue berbère*. ENAL- ENAP.
26. Iazzi, El- M., « Aménagement linguistique. Cas de l'amazighe (berbère) marocain », in *Plurilinguismes* No 16/ Décembre 1998. Sous la direction de L. J. Calvet : Centre d'Etudes et de recherches en Planification Linguistique (CERPL). UFR de linguistique. Université René Descartes. Paris, pp. 53-88.

27. Kahlouche, R., (2000), « L'aménagement linguistique en milieu plurilingue : le cas du berbère », in *Actualité Scientifique*. Deuxième journée Scientifique du réseau de l'AUF sociolinguistique et dynamique des langues. Rabat 25-28 septembre 1998. Textes réunis par P. Dumont et C. Sautodomingo. Ed. AUPELF-UREF –Château Goutier 2000, pp. 273-287.
28. Leclerc, J. (1986), *Langue et société*, Mondia Editeurs.
29. Lerat P., (1995), *Les langues spécialisées*, Coll. "Linguistique nouvelle" Paris, PUF.
30. Mahrazi, M. (2009), « La démarche pan-berbère est-elle possible pour une éventuelle standardisation de la langue berbère ? », in *Asinag*, 3, p. 41-52.
31. Nait-Zerrad, K. (2000), « Les systèmes de notation du berbère », in *Codification des langues de France. Actes de colloque*, Paris-INALCO, Mai 2000, L'Harmattan, p. 331-340.
32. Nait-Zerrad K., (2004), *Linguistique berbère et Application*, L'Harmattan. Paris.
33. Nait-Zerrad, K. (2005), « Le kabyle langue maternelle : variation, standardisation et enseignement », in Rispaïl M. (dir), *Langues maternelle: contacts, variations et enseignements. Les cas de la langue amazighe*, Paris, L'Harmattan, p. 241- 245.
34. Ruffie, J. (1990), « La responsabilité des scientifiques », in Bernard Cassen : *Quelles langues pour la science ?*, Sciences et société. Paris, La Découverte, p. 210-219.
35. Sauzet, P. (2000), « Réflexion sur la normalisation linguistique de l'Occitan », in Caubet D. et al., *Codification des langues de France, Actes de colloque*, Paris INALCO, Mai 2000, L'Harmattan, p. 39-61.
36. Sadembouo, E. (1991), « Préalables à la standardisation des langues africaines », in Gyffer, N. et al. (dir.), *Language standardization in Africa*, Helmut Buske Verlag, Hamburg, pp. 21-34.
37. Sadiqi, F., (2001), « La dynamique du berbère au Maroc », in Ruitter, J.J. (ed.) *Langues et linguistique*, Revue internationale de linguistique n°8, pp. 65-76.
38. Taïfi, M. (2003), « Si les Berbères ne s'entendent pas, qu'ils s'écrivent ! Pour une écriture grammaticale du berbère à usage didactique », in Ameur M. et Boumalk A. (dir.), *Standardisation de l'amazighe*, Rabat, Publications de l'IRCAM, p. 30-43.
39. Taïfi, M. (2004). « On oublie que le berbère est une langue vivante », entretien avec le professeur Miloud Taïfi dans le quotidien national *Le Matin*, 17 janvier, p. 4.

40. Tilmatine, M. (1991), « A propos de la néologie en berbère moderne », in Actes du colloque international de Ghardaïa du 19 et 20 Avril 1991, Publié par GDM. Unité et diversité de Tamazight. T2.

## Notes

---

<sup>1</sup> Dans l'objectif d'éviter les conflits linguistiques, en 1887, le polonais Lazare Ludovic Zamenhof avait créé l'espéranto. C'est une sorte de langue artificielle créée de toutes pièces, pour permettre l'intercompréhension entre individus de langues différentes quelque soit leur pays d'origine. Le nombre de langues créées dans le monde est évalué à près de 500 langues (Calvet L. J. 1999 : 273), mais seules deux d'entre elles ont connu un certain succès : le Volapük et l'espéranto. Ce dernier a été conçu à partir de langues naturelles, notamment les langues indo-européennes comme le latin, l'espagnol, le français, l'anglais, etc. Sa grammaire est tellement simple qu'elle peut être apprise en 24 heures. Cette langue est utilisée généralement pour les publications scientifiques et quelquefois dans les congrès internationaux. On estime le nombre d'espérantistes dans le monde à 15 millions (Leclerc J., 1986 : 87).

<sup>2</sup> Selon Madjid Alloua (1994), à l'exception des dialectes de l'île de Djerba en Tunisie, Siwa en Egypte, Aoudjila et Neffoussa en Libye et d'autres dialectes moins connus qui sont parlés par les populations moins nombreuses, il est possible de classer la langue amazighe en 7 dialectes principaux :

1. Le dialecte kabyle (y compris les dialectes parlés dans le massif de Chenoua et de l'Ouarsenis) dans le nord de l'Algérie.
2. Le dialecte chaoui dans le massif d'Aurès dans le sud-est de la capitale algérienne.
3. Le dialecte mozabite dans le désert du nord de l'Algérie.
4. Le dialecte rifain au nord du Maroc.
5. Le dialecte tamazight au Maroc Central.
6. Le dialecte chleuh au Maroc méridional.
7. Le dialecte touareg (parlé notamment dans le sud de l'Algérie, le nord du Niger et du Mali, et au nord de Burkina Faso).

<sup>3</sup> On ne dispose pas de chiffres vérifiés sur le nombre de tachelhitophones, les chiffres du recensement marocain de 1994 sur cette question n'ayant pas été publiés. Néanmoins, les estimations les plus fiables, comme celles d'Harry Stroomer, directeur du Département des études berbères à l'Université de Leyde, indiquent qu'ils pourraient être, au Maroc et en dehors, 8 à 9 millions, en comptant les communautés tachelhitophones émigrées en France, en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Israël. Harry Stroomer considère, par ailleurs, que le tachelhit, parmi toutes les langues berbères, est celle qui compte le plus grand nombre de locuteurs. **Wikipedia** : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Chleuh>

<sup>4</sup> Dans le cadre de son Master 2, Myriam Abouzaïd (2005 : 52-60), a effectué plusieurs entretiens auprès d'enseignants et inspecteurs de la langue berbère au Maroc, dont voici quelques extraits qui montrent la fierté des Berbères marocains à l'égard de leur langue et de leur identité : " (...) parler berbère...amazighe ! être amazighe...je suis très fière d'être amazighe"; "Notre langue est riche"; "Mais l'alphabet berbère est plus riche que l'alphabet arabe. Il y a beaucoup de lettres

berbères qui n'existent pas en arabe" ; "(...) les Amazighes du grand Sud, eux, ils sont fiers, ils me disent « vous enseignez notre langue, vous faites quelque chose d'important !" ; "Tous mes élèves parlent tamazighte mieux que l'arabe. C'est la langue du Maroc" ; "Parce qu'on est fiers d'être berbères. C'est quelque chose qui est à nous. On est gênés quand quelque chose vient de l'extérieur" ; "La marocanité c'est l'amazighité. Être marocain, ça demande de parler amazighe. Nous sommes tous des Amazighes" ; "Parce que je l'aime ! C'est la langue de ma famille, de ma ville natale, de mon entourage. Parler berbère... amazighe, être amazighe... Je suis très fière d'être amazighe (...) et d'enseigner l'amazighe" ; ...

<sup>5</sup> En raison de sa situation géographique, le touareg n'a subi qu'une infime influence de l'arabe. A partir d'une liste-diagnostic de 200 termes (Chaker S.,1984 : 216-230), le kabyle renferme 35 %, le chleuh 25 %, le touareg 5 % d'emprunts arabes. De ce fait, le touareg représente un pôle précieux de conservatisme du vocabulaire berbère.